

## Description d'un mouvement

Le mouvement d'un objet est toujours défini par rapport à un **référentiel**. Pour décrire le mouvement de cet objet dans le référentiel choisi, il faut connaître sa **trajectoire** et sa **vitesse**.

- La **trajectoire** est l'ensemble des positions occupées par l'objet au cours de son mouvement.
- La **vitesse** est définie par :
  - sa **direction** (horizontale, verticale, etc.) ;
  - son **sens** (vers le haut, vers le bas, etc.) qui correspond au sens de déplacement de l'objet ;
  - sa **valeur**, notée  $v$ , qui s'exprime en m/s ou  $\text{m}\cdot\text{s}^{-1}$  dans le système international.

→ Fiche 39

## Des mouvements particuliers

